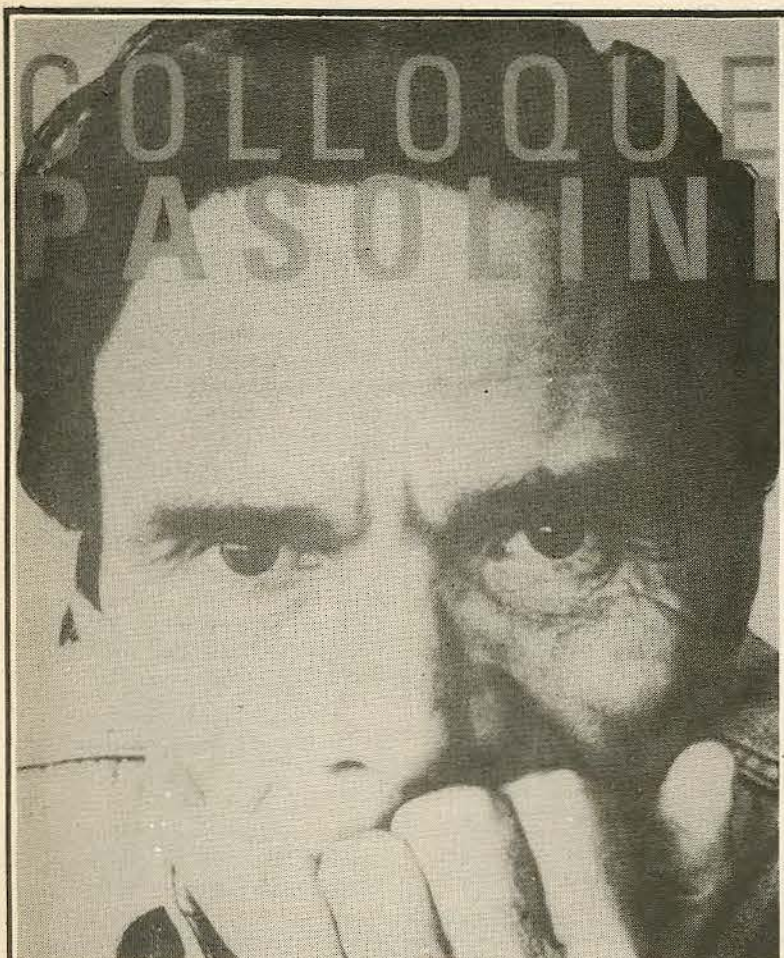




(Photo Dino Pedriali / graphisme Luc Mondou)

Colloque sur Pasolini, le 29 janvier

— page 3



Faire le pont avec le milieu des affaires... De gauche à droite, Gaëtan Carrière, coordonnateur (étudiant en gestion); Lyne Lemay, coordonnatrice (comptabilité publique), France Boutet, coordonnatrice (marketing), Solange Martin, responsable du 25e anniversaire (tourisme), Jean Laferrière, chargé de la logistique (gemnologie, UdeM).

Congrès national de l'AIESEC

"L'avenir des affaires au Canada"

C'est sous le thème général et porteur d'interrogations "L'avenir des affaires au Canada" que sera marquée la journée du 25e anniversaire de l'Association internationale des étudiant(e)s en sciences économiques et commerciales" (AIESEC) dans le cadre du 23e congrès national de cette organisation. Les assises du

congrès se dérouleront principalement à l'UQAM au pavillon Judith-Jasmin, du 26 au 30 janvier.

Fondée en 1948, l'AIESEC regroupe 25 000 étudiant(e)s de 400 universités dans une soixantaine de pays, dont 30 établissements au Canada. Aux étudiant(e)s en sciences économiques, en commerce et en informatique, l'AIESEC offre des stages d'entreprise par un programme d'échanges Canada-étranger.

Les futurs gestionnaires tirent en outre parti d'un apport de formation par le moyen de séminaires, conférences, rencontres, visites industrielles, "journées carrières" d'orientation aux plans national et international. Bref, une gamme d'activités qui favorisent le contact avec les milieux d'affaires tout en développant les aptitudes administratives et les talents d'organisation.

À l'UQAM, l'AIESEC rassemble environ 130 personnes en gestion,

(la suite en page 8)



l'Uqam hebdo

Pour la session d'automne

Désormais, se réinscrire fin avril

Changement de taille au calendrier universitaire: la période de réinscription à la session d'automne 1983 a été fixée à la fin du mois d'avril, plutôt qu'en août comme c'était la coutume. Le registraire, M. Ygal Leib, explique qu'il a proposé cette modification à la commission des études, qui l'a adoptée, pour que la rentrée d'automne puisse s'effectuer dans de meilleures conditions.

Bien que tous les étudiants ne soient pas touchés par ce changement au calendrier, la majorité

le sont (près du deux tiers); Il s'agit des étudiants actifs de premier cycle. À l'exception de ceux de six modules: biologie, communication, certificat en gestion appliquée, sociologie, sciences juridiques. La réinscription des étudiants de ces modules et des programmes de 2e et 3e cycles aura lieu du 15 au 18 août. Il en va de même pour les nouveaux étudiants.

M. Leib souligne que plusieurs opérations d'organisation de la session d'automne ont dû être avancées pour s'ajuster à la nouvelle période de réinscription. Un peu tout le monde est actuellement surchargé de travail. Mais, il semble qu'une fois cette phase achevée, tout roulera mieux qu'avant. Par exemple, dit-il, les assemblées départementales pourront répartir beaucoup plus tôt les tâches d'enseignement aux professeurs, et par voie de conséquence, aux chargés de cours. "Nous voulons que les étudiants qui s'inscriront à la fin d'avril connaissent les titulaires des cours mis à l'horaire."

La modification au calendrier permettra d'autre part une meilleure distribution des locaux d'enseignement. Et surtout, croit M. Leib, elle facilitera la rentrée pour des milliers d'étudiants. "Fin août, début septembre, les étudiants sont bousculés. Ils ont tout à régler à la fois (conditions



M. Ygal Leib

de vie d'études, activités para-universitaires, etc.). Dans les modules, dans les services, le travail se fait sous pression; les étudiants s'en plaignent et souvent avec raison. Nous avons voulu changer cela en ramenant une partie des opérations d'inscriptions juste avant la période d'été. Les étudiants, pensons-nous, seront mieux en mesure de planifier leur session d'automne, ayant en mains suffisamment d'informations."

Mais, en s'inscrivant en avril, devra-t-on payer plus tôt les droits de scolarité? Pas du tout, dit M. Leib. "Là-dessus, pas de changement! La date limite pour acquitter les droits de scolarité (premier versement) ou pour prendre arrangement, est le 25 août 1983, que la réinscription ait lieu en avril ou en août 1983."

H.S.

Conformément à la loi 15

La retraite à 65 ans n'est plus obligatoire

Pour l'employé(e) comme pour le cadre, il est désormais loisible de continuer à travailler à l'UQAM sans limite d'âge. Jusqu'à présent, l'heure de la retraite sonnait à 65 ans, sauf si l'employeur autorisait une prolongation de service. Cette nouvelle disposition a été adoptée fin septembre dernier par le comité retraite de l'UQ et sanctionnée à la mi-décembre par l'assemblée des gouverneurs. "C'est rétroactif au 1er décembre pour les syndiqué(e)s SEUQAM et SPUQ, et au 1er avril 82 pour les non-syndiqué(e)s et les cadres", communique M. Michel Lizée, représentant des employés de l'UQAM au comité de

retraite de l'UQ.

En outre, après 65 ans, le salarié qui subit une réduction de salaire (en passant par exemple, de temps plein à temps partiel, ou intermittent, ou encore, qui demande et obtient une rétrogradation) peut se faire verser le montant de cette réduction - pourvu qu'elle n'excède pas celui de la rente à laquelle il a droit - par le régime de retraite, et ainsi, ne pas subir de baisse du revenu. "Supposons qu'un employé qui gagne 400\$ par semaine postule à un travail moins exigeant à 360\$, explique M. Lizée. Le régime de retraite paie la différence de 40\$ avec ajustements annuels en fonction



M. Michel Lizée: "Pas un pouce de plus."

(la suite en page 2)

Rôtisserie

**Au
Poulet
Doré**

340 est. rue
Sainte-Catherine
288-2441

près de Saint-Denis



Mme Colette Rivet

À la direction de la Bibliothèque centrale

Le comité exécutif de l'UQAM a nommé récemment Mme Colette Rivet au poste de directrice de la bibliothèque centrale de l'UQAM, pavillon Hubert-Aquin.

Mme Rivet détient une licence ès lettres (1966) et une maîtrise en bibliothéconomie (1973) de l'Université de Montréal. Elle a occupé divers postes de responsabilité à la bibliothèque des sciences humaines et sociales de l'U. de M. ainsi que celui de chef du service des acquisitions pour l'ensemble des bibliothèques de cette université.

Depuis juin 1979, elle agit à titre de directrice générale de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.

Postes à combler

Appel de candidatures annuelles pour les postes de directeurs de modules, de départements et de vice-doyens dont les mandats expirent le 31 mai 1983 (environ une quarantaine de personnes sont touchées).

Cette année, la commission des études a jugé pertinent de hâter la période de mise en candidature et d'élection aux différents postes de directeurs de modules, départements et vice-doyens. Cette période a été fixée au mois de janvier et février, plutôt qu'en mars-avril comme par les années passées.

Le secrétariat général a procédé à l'ouverture de tous ces postes. Un avis de vacance devrait être déjà parvenu dans les différents modules et départements concernés.

Règlement No 11

L'identification visuelle et l'utilisation du nom de l'UQAM

Article 1 - Le symbole

1.01 Sauf autorisation expresse du directeur de l'information et des relations publiques, seuls les services de l'UQAM et leurs composantes peuvent utiliser le symbole de l'Université du Québec.

1.02 L'autorisation d'utiliser le symbole de l'UQ peut être accordée à des groupes, associations ou coopératives dont l'appartenance à la communauté universitaire de l'UQAM est démontrée.

1.03 Sous réserve de l'alinéa 1.05, aucun droit ne peut être cédé à des tiers pour l'utilisation du symbole sous quelque forme que ce soit.

1.04 Toute demande d'utiliser le symbole de l'UQ doit être présentée au directeur de l'information et des relations publiques au moyen du formulaire déposé en Annexe auquel seront joints deux (2) prototypes de chaque article faisant l'objet de la requête.

1.05 Le symbole étant la propriété de l'Université du Québec, le directeur

de l'information et des relations publiques de l'UQAM doit s'assurer, avant de donner son accord, que l'utilisation du symbole envisagée est conforme au programme d'identification visuelle adopté par l'Université du Québec. Dans le cas contraire ou en cas de doute, il voit à obtenir l'autorisation préalable du directeur général des relations publiques de l'Université du Québec de même que celle du Comité exécutif de l'UQAM.

Article 2 - Le nom

2.01 Sauf autorisation expresse du directeur de l'information et des relations publiques, seuls les services de l'Université et leur composante peuvent utiliser le nom de l'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL ou celui de l'UQAM.

2.02 L'autorisation d'utiliser le nom de l'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL ou celui de l'UQAM peut être accordée par le directeur de l'information et des relations publiques à des groupes, associations ou coopératives dont l'appartenance à la communauté universitaire est démontrée.

2.03 Aucun droit d'utiliser le nom de l'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL ou de l'UQAM ne peut être accordé à des tiers, sauf sur autorisation du Comité exécutif et avis favorable du directeur de l'information et des relations publiques, à qui toute demande à cet égard doit être présentée.

2.04 Sous réserve des alinéas 2.01, 2.02 et 2.03, l'Université interdit toute utilisation de son nom par des tiers d'une façon qui serait de nature à créer de la confusion ou qui laisserait supposer de façon erronée une quelconque appartenance à l'Université.

2.05 Le nom "UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL" de même que sa formule abrégée "UQAM" étant la propriété exclusive de l'Université, le directeur de l'information et des relations publiques doit s'assurer, avant de donner son accord pour leur utilisation, que l'utilisation envisagée est conforme au programme d'identification visuelle adopté par l'Université.

Adopté par le conseil d'administration de l'UQAM, à sa réunion du 14 décembre 1982.

Commission des études

À son assemblée régulière du 11 janvier, la commission des études a:

- recommandé à l'assemblée des gouverneurs l'octroi de 52 diplômes de 1er cycle et 12 de 2e cycle;
- amendé une de ses résolutions concernant une liste de diplômés;
- recommandé au conseil d'administration le renouvellement du mandat de M. Michel Volet au poste de directeur du module d'enseignement en éducation physique;
- recommandé au conseil d'administration l'ajout de deux articles au processus des centres régionaux, adopté le mois dernier;
- recommandé au conseil d'administration des critères d'évaluation des centres régionaux;
- confié au comité de concertation des centres régionaux l'évaluation des centres, et demandé rapport à ce sujet pour son assemblée de mai 83;
- adopté le projet de programme de certificat de 2e cycle en météorologie;
- recommandé au conseil d'administration la fermeture du programme de certificat de 2e cycle en prévisions météorologiques;
- adopté une modification du programme de maîtrise en science politique;
- reçu le rapport annuel du LARS pour 81-82 et son plan d'action jusqu'au 31 mai 84;
- recommandé au conseil d'administration de maintenir le LARS comme laboratoire de recherche institutionnel, au moins jusqu'au 31 mai 84;
- demandé au LARS de remettre au début de l'année 84 un rapport complet de ses réalisations en fonction des critères d'évaluation prévus à la politique d'organisation et de financement de la recherche, et en fonction de son plan d'action;
- recommandé au conseil d'administration la nomination de M. Pierre Prémont au poste de directeur intérimaire

du département de sciences comptables;

- demandé aux auteurs de l'avant-projet de certificat de 1er cycle en pédagogie de l'enseignement moral et religieux catholique de revoir l'avant-projet en veillant à donner certaines garanties sur quatre points distincts (voir article en page 1, hebdo-uqam, 17 février);
- approuvé des modifications aux programmes de certificats de 1er cycle en arts plastiques et en informatique;
- pris connaissance du rapport préparé par l'Office de la langue française et intitulé "La langue des manuels utilisés dans l'enseignement universitaire", et a demandé que ce rapport ou une version abrégée de celui-ci fasse l'objet d'une diffusion appropriée dans l'Université, et a reconnu la production de manuels ou traités en langue française comme étant une activité légitime et valable de recherche et de service à la collectivité; la commission des études s'est déclarée disposée à examiner les propositions connues dans le rapport, et à collaborer à ce projet avec les organismes internes et externes concernés, en rappelant toutefois la nécessité que les organismes gouvernementaux fournissent aux établissements universitaires les moyens financiers de développement, de diffusion et d'utilisation de manuels et de traités en langue française;
- recommandé au conseil d'adminis-

tration la levée de la tutelle en kinanthropologie, et que la levée prenne effet lors de la nomination d'un directeur de département;

- remercié et félicité formellement M. Paul Maurice de son travail en tant qu'administrateur-délégué au département de kinanthropologie;
- recommandé au conseil d'administration l'attribution de congés de perfectionnement et de congés sabbatiques pour 83-84;
- approuvé et recommandé au conseil d'administration les exigences de qualifications pour l'enseignement des chargés de cours pour 83-84;
- ratifié des résolutions de la sous-commission des études avancées et de la recherche;
- recommandé au conseil d'administration une modification au calendrier universitaire 83-84;
- prononcé des sanctions concernant sept cas de plagiat ou de fraude, dont deux en appel.

Comité exécutif

À sa réunion du 11 janvier 83, le comité exécutif de l'UQAM a:

- nommé M. Louis Chapelain au poste de directeur adjoint des services financiers (contrôle budgétaire, analyse et développement);
- nommé M. Jean-Jacques Perreault au poste d'adjoint au directeur des services financiers (systèmes et procédés administratifs);
- nommé Madame Françoise Bertrand au poste de doyenne adjointe de la gestion des ressources;
- adopté les objectifs-cibles par département pour les sessions d'automne 83 et d'hiver 84 (1er cycle);
- adopté le renouvellement pour un an du protocole d'entente entre l'UQAM et la Caisse populaire de l'UQAM, relatif à un service de prêts à court terme aux étudiant(e)s.

Nominations aux sous-commissions

À sa réunion du 11 janvier dernier, la commission des études a procédé aux nominations suivantes:

• à la sous-commission des études avancées et de la recherche, **Gérald Boutin**, formation des maîtres; **Joseph H. Chung** et **Robert Poupart**, sciences de la gestion; **Fernand Couturier**, sciences humaines; **Michel Fleury**, études interdisciplinaires.

Mandats renouvelés: **Suzanne Lemerise** et **Georges F. Singer**, arts; **Elène Cliche**, lettres; **Lise Carrière**, formation des maîtres; **Conrad East**, sciences; **Alfred Dubuc**, sciences humaines.

• à la sous-commission des études de premier cycle, **Jacques Pelletier**, lettres; **Denis Massicotte**, formation des maîtres.

• à la sous-commission des ressources, **Jean-Guy Sabourin**, arts; **Jean-Claude Zanghi**, sciences; **Noël Mallette**, sciences de la gestion; **Paul-Martel Roy**, centres et laboratoires de recherche.

Mandats renouvelés: **Serge Séguin**, formation des maîtres; **Georges A. LeBel**, sciences humaines.

• au comité des services à la collectivité, **Noël Audet**, lettres; **Jean-Marie Bouchard**, formation des maîtres; **Robert Couillard**, sciences humaines; **Michel Doré**, CSN; **Paul Bélanger** Institut canadien de l'éducation des adultes; **Charlotte Thibault**, Relais-Femmes de Montréal; **Roch Poirier**, Regroupement des organismes nationaux de loisirs du Québec; **André Roberge**, Les Habitations communautaires du Centre-Sud; **Marcel Lacoursière**, Association des radiodiffuseurs communautaires du Centre-Sud; **Gérard Chabot**, Comité de liaison des handicapés physiques du Québec.

Mandats renouvelés: **Jean-Pierre Cartier**, sciences; **Michel Grant**, sciences de la gestion.

La retraite à 65 ans... (suite de la page 1)

des augmentations de salaire."

La revalorisation de la rente

Si l'employé reporte à 68 ans le moment de sa retraite, pendant ces trois ans, le régime ne verse rien. Mais il produit des intérêts. Au bout des trois années, le régime revalorise la rente, il rajoute ce que l'employé n'a pas touché, soit plus de 20% par année de service.

Ces modifications, le comité de retraite et l'Assemblée des gouverneurs les ont ratifiées parce qu'elles sont devenues exécutoires en vertu de la loi 15 abolissant l'âge de la retraite obligatoire. "Mais l'Université n'est pas allée un pouce au delà de la loi. Dans un sens, c'est un recul, fait observer M. Lizée. Auparavant, le salarié autorisé à demeurer au travail après 65 ans continuait à contribuer au régime, à augmenter ses années de service et son salaire crédité. Il n'a plus droit de le faire. Nous nous sommes opposés, quelques représentants des employés et moi-même, à cette orientation."

Enfin, il est maintenant possi-

ble de prendre une retraite anticipée à 60 ans sans égard au nombre d'années de service. Mais la rente est réduite c'est-à-dire que par anticipation actuarielle, elle s'étale sur les années à partir de 60 ans.

C.A.

l'Uqam hebdo

Éditeur
Le service de l'information et des relations publiques
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale "A"
Montréal, Qué., H3C 3P8

Section information-publications
responsable: Pierre Gélinas
Rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Pierre Gélinas, Denise Neveu, Hélène Sabourin.

Tél.: 282-6179
L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

Publicité: Micheline Chartier
Tél.: 282-6179

Photographies: Gilles St-Pierre, Roger Bernard, service d'audiovisuel.

Lettres à l'Uqam
Les lettres à l'Uqam doivent avoir au maximum 25 lignes dactylographiées, parvenir au journal le mardi, à midi, précédant la date de publication, et porter la signature de leur auteur.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0714-6973

La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

clinique dentaire

jacques cournoyer, dmd
paul lacoste, dmd

870 est, de maisonneuve,
842-9557 édifice les atriums

Les suicides manqués sont parfois une réussite

"Je n'aurai plus jamais peur de la mort, de sorte que toutes les possibilités de la vie me sont désormais offertes." Ce témoignage touchant est celui d'une jeune femme dans la trentaine qui a "survécu" à son suicide et qui mène aujourd'hui une vie heureuse et créative. Comme si elle avait réglé son compte avec la mort, ou qu'elle avait réussi à tuer en elle quelque chose qui devait mourir. Suicide manqué? Selon Mme Huguette Lebrun, étudiante à la maîtrise en psychologie, il faudrait peut-être dans pareil cas parler de suicide réussi: sa tentative avortée ne lui a-t-elle pas permis de faire par la suite une belle vie?

Mme Lebrun s'intéresse à cette question depuis longtemps. En fait, depuis qu'elle s'est scandalisée d'une définition lue à l'âge de 15 ans dans un livre de philosophie: on y présentait le suicide comme "le courage physique d'une lâcheté morale". "Or, dit-elle, ce phénomène a toujours existé. Et c'est un geste trop grave pour que l'on accuse de lâcheté ceux qui le posent. Pour sortir d'une impasse, des êtres bloqués se réfugient dans la folie ou les maladies psychosomatiques. Certains optent pour le suicide. C'est un moyen parmi d'autres; un acte humain, tout simplement. Il ne s'agit pas d'en faire

l'apologie mais d'étudier cette réalité sans porter de jugement."

C'est ce qu'elle a entrepris de faire il y a un an, en préparant son mémoire de maîtrise sous la direction de Mme Mireille Lafortune. Le thème: "Comment le fait d'avoir survécu à un acte suicidaire est vu et utilisé par des suicidants." Un suicidant, explique-t-elle, est un individu qui pose un geste suicidaire sans qu'il soit suivi de mort biologique. Autre précision: la plupart des auteurs ayant approfondi la question des suicides ou des dépressions constatent que l'acte devant entraîner la mort biologique est habituellement précédé d'une mort psychologique. Celle-ci se présente, en gros, comme une rupture de communication entre "soi" et les autres, entre "soi et soi", dans un processus de désengagement vis-à-vis de sa propre vie. Certains, par exemple, ne songent même plus à manger, à dormir, à bouger. D'autres s'activent, mais comme des robots; ils font leur travail branchés sur le "pilote automatique". Ils ne s'habitent plus; les mots perdent leur sens et les couleurs, leur couleur. Tout ce qui donne une valeur à l'existence a disparu: ils sont déjà morts...

Les recherches sur le phénomène du suicide abondent. Celles

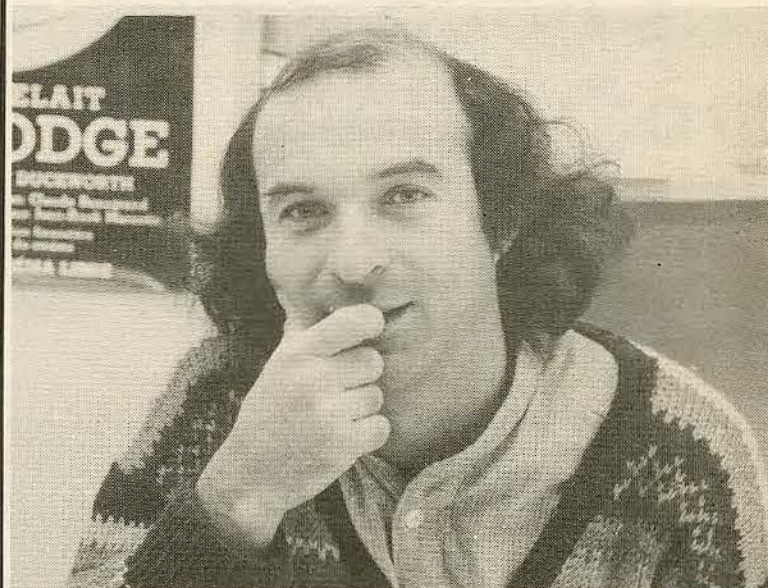
portant sur la personnalité des suicidants sont moins nombreuses. Et plus rares encore sont les études consacrées aux individus qui, après avoir tenté de s'enlever la vie une première fois, n'ont pas récidivé et mènent aujourd'hui une existence dite normale. Comment expliquer que dans certains cas, un suicide avorté peut être somme toute bénéfique à son auteur tandis que d'autres récidiveront jusqu'à la mort?

Cette question est au cœur de la recherche de Mme Lebrun qui effectue une série d'entrevues semi-structurées auprès de suicidants de plus de 25 ans, hommes et femmes. Sont exclues de l'échantillon les simulations de suicide (gestes suicidaires posés par des personnes qui préviennent d'une façon ou d'une autre leur entourage de leur projet).

Huguette Lebrun se dit persuadée que le suicide n'est pas seulement l'expression d'une agressivité bloquée. À son avis, il est également le fait d'individus qui n'ont pas appris à trouver des alternatives de solution à leurs problèmes: ils sont donc coincés. "Si leur sort nous bouleverse tant, c'est qu'il agite le spectre de notre propre mort. Nous sommes mortels et certains d'entre nous choisissent de ne pas vivre..."

C.G.

les gens d'ailleurs



Frédéric Planché

Le travail humain transforme. Par le geste professionnel posé et la compétence qu'il implique, il est formateur. Mais empêche-t-il l'individu d'utiliser ses capacités créatrices qu'alors il devient déformateur. La bureaucratisation est un exemple.

C'est à point nommé qu'intervient l'ergonomie. Qu'est-ce que c'est? qui la pratique? Technologie qui fait appel à une démarche interdisciplinaire pour adapter l'outil de travail à l'homme, propose M. Frédéric Planché, mais ajoute-t-il, si on veut une définition plus étoffée, l'ergonomie est l'ensemble des connaissances scientifiques relatives à l'homme et nécessaires pour concevoir des outils, des machines et des dispositifs qui puissent être utilisés avec le maximum de confort, de sécurité et d'efficacité.

Professeur invité à l'UQAM dans le cadre du cours sur l'organisation et les relations de travail aux sciences de la gestion, M. Planché est ingénieur de formation, spécialiste de l'ergonomie et de la physiologie du travail (études poussées en biomécanique). Attaché de recherche à la faculté de médecine de Montpellier, il a fait des travaux sur l'ergonomie de la préhension (la main), ainsi que du pilotage d'hélicoptères. D'autre part, en économie appliquée aux sciences humaines, il a monté à l'Université de Montpellier un enseignement de 3e cycle menant à un diplôme d'études supérieures d'analyste-conseil en conditions de travail; l'étudiant alterne entre cours et stages en milieux industriels ou administra-

tifs. À l'UQAM, session d'automne, ses étudiants ont préparé des guides d'analyse de situations de travail: quelle est la place de l'individu dans le processus de transformation de la force de travail en termes de charges physiques et mentales? "Le livreur de bière a des réflexes qui sont des gestes de compétence professionnelle, commente à l'appui M. Planché. Mais nombreux sont les cas où l'outil de travail a des contraintes si inébranlables que l'organisme ne peut plus suivre et que les gens s'en vont."

Il cite l'industrie du montage électronique. Le critère de sélection, c'est l'acuité visuelle. La moyenne d'âge est très basse car le vieillissement de l'oeil est accéléré. Comme la main d'oeuvre est surtout féminine, au bout de quelques années, ces travailleuses ne peuvent plus répondre aux exigences de la tâche. "On assiste au Québec à une forme d'industrialisation du secteur tertiaire (biens et services) qui occupe 60% de la population active. Or, ce n'est pas la technologie qui détermine les situations de travail, mais l'idéologie. Comment utiliser la machine pour rendre les gens autonomes, sans les aliéner dans un système? L'ergonomie a son mot à dire non seulement au plan de la biologie mais encore en termes d'épanouissement de l'individu", conclut l'ergonome qui, en 70, a vécu les problèmes de réinsertion socio-professionnelle par une expérience de deux ans auprès de la commission des accidents du travail du Québec.

C.A.

Colloque le 29 janvier

Pasolini: la vérité sous forme de scandale

Pasolini était controversé de son vivant, pourquoi chercherait-on aujourd'hui à faire l'unanimité autour de son nom? Voilà ce que se sont dit les organisateurs du colloque Pasolini qui se tiendra à l'UQAM, samedi le 29 janvier. Ils ont préféré explorer les diverses contradictions que Pasolini lui-même n'a pas voulu résoudre. "Nous proposons une rencontre polymorphe et ouverte, axée autour d'une pensée qui se définit et se reconnaît comme hérétique, corsaire, impie et dérangeante - avec le risque, du moins nous le souhaitons à notre tour, de déran-

ger."

Ce colloque Pasolini est organisé conjointement par le département d'études littéraires, l'Union des écrivains et la cinémathèque québécoise. Des écrivains et des intellectuels québécois et italiens (œuvrant au Québec) se rencon-

treront. Ils espèrent ainsi établir des ponts: "...il nous sera peut-être possible, dans la conjoncture québécoise actuelle, de mieux éclairer les rapports qui nous occupent entre langue, sexualité, religion, économie politique, culture et nationalisme. Autant de questions sur lesquelles Pasolini n'a cessé de porter son interrogation, les ouvrant à des réponses inattendues."

De l'UQAM participeront les professeurs suivants:

- Jacques Mascotto (sociologie). "Pasolini et la vie: entre l'horreur et l'innocence";
- Michel Pierssens (études littéraires). "Cinélangue";
- Jean-Marc Plotte (science po). "La passion selon le corbeau".

Dario de Facendis, étudiant en socio à l'UQAM, traitera de "Temps, histoire, économie politique chez Pasolini". De Facendis



co-anime le colloque avec André Beaudet, de l'Union des écrivains.

Qui d'autres au colloque?

Fulvio Caccia, Patrick Stram, le bison ravi, Bruno Ramirez, Gordon Lefebvre, Filippo Salvatore, Antonio D'Alfonso, François Peraldi et Pierre Vallières.

Outre les communications qui dureront une quinzaine de minutes (suivies d'une période de questions), trois tables-rondes sont prévues. L'une d'elles se déroulera en soirée, après la projection de *Medée* et *Salo*, à la cinémathèque.

Le colloque PASOLINI débute à 9h30 samedi matin, à l'Amphi AM-050 (pavillon Aquin, niveau métro). Toutes les communications ont lieu à cet endroit. Seuls les films sont projetés à la cinémathèque, coin Saint-Denis/Maisonnette.

H.S.



Le drapeau de l'UQAM au Pôle Sud

M. Maurice Morency, professeur au département des sciences de la Terre, et M. Alain Tremblay, étudiant diplômé, ont apporté le drapeau de l'UQAM, qui leur a été remis par le recteur, M. Claude Pichette, au Pôle Sud où ils participent actuellement à une mission scientifique pour l'évaluation du potentiel en uranium de l'Antarctique.

Les coopératives de production: "Entre l'émergence et la viabilité"

L'aventure des travailleurs de Tricofil a fait couler beaucoup d'encre mais que savons-nous vraiment des pratiques du secteur coopératif ou associatif de production au Québec? Bien peu de chercheurs l'ont jusqu'à maintenant jugé digne d'intérêt. Aussi M. Yves Pâque en y consacrant sa thèse de doctorat en administration - le premier à être décerné à l'UQAM - a-t-il mis le pied en terrain pratiquement vierge.

En champ si imprécis qu'il a bien fallu, dans un premier temps, en déterminer les frontières. "Les coopératives de production regroupent des travailleurs pour l'exercice en commun de leur métier comme entrepreneurs." La définition retenue contient malgré tout quelques imprécisions: jusqu'où doit-on étendre le concept de travailleurs? quel doit-être leur degré de prise en charge de la gestion de l'entreprise? le nombre et l'intensité des activités collectives?

La soixantaine d'entreprises ayant obtenu leur statut de coopératives de production de la Direction des associations coopératives ainsi que six autres en voie de l'obtenir ont constitué le cadre de l'analyse documentaire. Essentiellement pragmatique, la thèse de M. Pâque comporte en second lieu des études menées sur le terrain à travers des cours de formation en gestion pour les membres.

La reconnaissance formelle de ce genre de pratiques s'est faite au Québec en 1940 cependant que leur émergence significative est postérieure à 1975. Ces entreprises sont généralement jeunes, de petite taille (plus de la moitié ont moins de 16 membres), éparpillées dans les régions périphériques de Montréal, Québec, Saguenay-Lac Saint-Jean. Leur structure financière est davantage sous-développée que déséquilibrée, les syndicats sont loin d'y être partout présents. Ce sont majoritairement des coopératives d'aménagement intégré des ressources (celles du JAL par exemple) et des coop de services dits "intellectuels" (en communication, information, consultation). Plus rarement dans le secteur manufacturier, celui de l'imprimerie et des fermes coopératives.

Une fois sur trois, il s'agit de reprises d'activités dans des entreprises vouées à la disparition (Tricofil représente ce premier type). "Ces projets sont complexes, assure M. Pâque, également professeur au département de sciences comptables. Et généralement douloureux: les nouveaux gestionnaires manquent de formation ou reprennent les schémas des anciens administrateurs; les groupes manquent d'homogénéité; les tâches de survie sont si



M. Yves Pâque

prenantes qu'on n'a pas le temps de prendre en considération, par exemple, les problèmes de qualité de vie au travail; malgré le mythe, on a bien d'autres chats à fouetter que la recherche de nouveaux modes de travail; par-dessus tout, on ne reçoit pas d'aide en temps voulu."

Les coop d'aménagement s'ouvrent le plus souvent aussi en désespoir de cause: pour créer ou maintenir des emplois dans une région menacée de disparaître de la carte. "Louangée à l'envie,

de dire M. Pâque, cette forme de coop est maigrement encouragée dans les faits."

Parmi ses conclusions: le secteur coopératif n'est ni aussi inconsistent que ses adversaires le proclament, ni aussi idyllique que ses promoteurs inconditionnels l'affirment. Tout simplement, une pratique sociale nouvelle et pertinente qui mérite qu'on lui offre les moyens de son efficacité.

D.N.

les gens d'ici



payante: Jeux et enjeux", mis en vente par les Editions coopératives Albert Saint-Martin moins d'un an après la naissance au Canada de la télévision payante, démontre que ce nouveau développement de la télévision pose avec force de vieux problèmes tels que: le service public en communication; l'américanisation des contenus culturels; la planification politique des systèmes de diffusion.

Au fond, se demandent les directeurs de la publication dans un premier chapitre, pour qui cette télévision sera-t-elle payante? À qui va profiter la concurrence qui opposera les télédiffuseurs traditionnels et les nouveaux promoteurs de ce système? Comment sera garantie la spécificité culturelle du Québec dans ce projet national bilingue? L'impératif du profit l'emportera-t-il sur la production d'émissions de qualité? Ces canaux seront-ils exclusivement farcis de films américains?

La problématique est complexe. Aussi les chapitres suivants traitent-ils de ses aspects historiques (l'histoire de la télé à péage dans le contexte des systèmes de communication et de diffusion),



Mme Françoise Jammes

Autopsie d'un cimetière

Comment examiner le rapport d'une collectivité à la mort sans emprunter la voie d'une conscience individuelle aux prises avec sa propre censure? Pour réaliser sa thèse en maîtrise en sciences religieuses, Françoise Jammes a effectué un astucieux détournement: l'analyse de l'évolution des monuments au cimetière de Terrebonne.

À mi-chemin entre la ville et la campagne, vieux de quelques centaines d'années, le cimetière de Terrebonne pouvait constituer un exemple-type. Mme Jammes y repéra 689 monuments, les photographia, les codifia (vive l'informatique) puis en compila les principaux éléments dans des tableaux descriptifs qui garnissent abondamment sa thèse: leur matériau, forme, grandeur, hauteur, leur inscription, leur iconographie.

"On s'en va vers le silence, constate l'étudiante également employée au SEUQAM. Les monu-

ments sont de moins en moins bavards, de moins en moins personnalisés, froids, stéréotypés, faits de façon mécanique dans le granit, matériau très difficile à travailler. Les inscriptions se limitent de plus en plus à l'essentiel. L'iconographie du début du siècle était plus variée. Aujourd'hui les fleurs qui y sont dessinées sont à peine identifiables."

Si elle n'a pu en vérifier le bien-fondé dans le cadre de ses travaux, Françoise Jammes n'a pu s'empêcher de formuler quelques hypothèses: "Nous sommes de plus en plus coupés de la mort intime. Nous exprimons de moins en moins ce que nous pensons et ressentons. Depuis que les maladies terminales se vivent à l'hôpital, que les corps ont quitté nos maisons pour des salons funéraires.

"On ne voit plus mourir nos proches, on ne les voit plus devenir rien. On dit: le corps de mon père alors qu'en réalité c'est le cadavre. On associe la mort au sommeil: on dirait qu'il dort, il repose en paix. Une fois embaumé, on croit qu'il a conservé un aspect de vie: il a l'air naturel. On l'enferme dans des cercueils coûteux, de plus en plus hermétiques, imputrescibles comme si l'enveloppe pouvait le protéger de la décomposition qui est essentiellement interne. On refuse d'admettre la différence. On veut le conserver avec nous."

Mme Jammes a été largement inspirée dans ses travaux par J. Didier Urbain, auteur de "La société de conservation" - sémiologie des cimetières d'Occident - et dirigée par Louis Rousseau, du département de sciences religieuses. L'autopsie du cimetière de Terrebonne ouvre, selon elle, tout un champ de recherche dans lequel jusqu'à maintenant bien peu de chercheurs se sont aventurés.

Les vivants semblent de moins en moins s'occuper de la mort d'autrui. "C'est peut-être pour cette raison, observe Françoise Jammes, que j'ai remarqué au cimetière bon nombre de pierres tombales pré-inscrites (M. André Martel, 1933-19). Comme si désormais les gens ne se fiaient qu'à eux-mêmes pour préparer leur mort."

D.N.



Subvention de 90 000\$

Le Canada et l'Amérique latine: histoire d'une décennie

Où en sont les relations entre le Canada et l'Amérique latine au terme de la décennie 1970-80? Décennie importante, puisqu'elle a été d'abord marquée par l'adoption du Livre blanc sur la politique étrangère canadienne où pointait une velléité d'indépendance du gouvernement face aux positions américaines dans ce coin du globe. La recherche entreprise par MM. André Donneur, Cary Hector et Daniel Holly, professeurs au département de science politique, permettra de faire le point sur ce dossier. Ils bénéficient à cette fin d'une subvention de 90 000\$ accordée par la Fondation Canadienne Donner. L'étude, dont la responsabilité administrative a été confiée à M. Donneur, s'étalera sur trois ans. L'équipe de chercheurs qu'il coordonne s'ajoutera sous peu trois étudiants de la maîtrise et du doctorat.

Le projet s'inscrit dans la perspective de l'analyse des politiques. À ce jour, cette approche scientifique a surtout été utilisée par des spécialistes de l'administration publique et de l'économie politique. La recherche en cours devrait permettre d'affiner cet outil théorique et d'en vérifier l'efficacité au chapitre des relations internationales.

Voici en quoi consiste la démarche projetée par MM. Donneur, Hector et Holly. Pour caractériser les échanges entre le Canada et l'Amérique latine au cours des années 70 et 80, ils ont choisi de concentrer leurs travaux sur le Mexique, le Vénézuéla et le Brésil. Cette décision s'imposait, disent-ils, tant par l'importance des échanges commerciaux et des investissements privés canadiens dans ces pays, que par le poids politique et économique de ces derniers dans cette partie du monde.

L'analyse des politiques se fera en trois temps. D'abord, par l'identification précise des objectifs définis par les gouvernements en cause. Les chercheurs ne se contenteront pas d'aligner les objectifs énoncés dans les déclarations officielles, mais feront préciser les intentions réelles des parties par les acteurs mêmes de la politique étrangère.

Deuxième étape: la mise en oeuvre des politiques compte tenu des objectifs. Outre la consultation des documents publics, la recherche prévoit l'analyse des documents internes des ministères concernés; une série de rencontres avec le personnel diplomatique chargé d'appliquer ces politiques; des interviews avec les principaux "clients" de ces politiques: les entreprises canadiennes dans ces pays et les "décideurs" au sein des divers gouvernements.

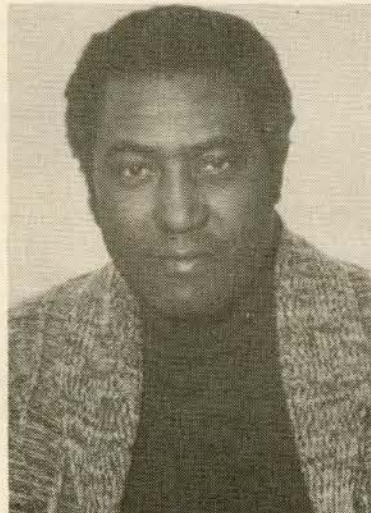
Enfin, il s'agira de voir si les objectifs fixés ont été atteints. Ces derniers ont-ils été modifiés ou abandonnés en cours de route? Quels sont les écarts entre les réa-



M. André Donneur

lisations projetées et celles qui se sont concrétisées? À quoi attribuer ces écarts? Il faudra, pour répondre à ces questions, émettre de nouvelles hypothèses, aller chercher des données inédites sur le terrain.

Les chercheurs ont également l'intention de mettre en parallèle l'évolution socio-politique interne de ces pays durant cette période et le déploiement d'une politique canadienne relativement nouvelle



M. Cary Hector

vis-à-vis de l'Amérique latine. Rappelons que le Canada a obtenu le statut d'observateur permanent à l'Organisation des États américains en 1972. Et qu'il entend tailler sa place au soleil sur cet important marché malgré la quasi-hégémonie des États-Unis dans cet hémisphère, malgré la présence de plus en plus affirmée d'importants compétiteurs: le Japon, la République fédérale allemande, etc.

C.G.

Le GRP en Beauce: une action élargie

Déjà sur la carte de par la mise sur pied du Centre régional d'interprétation et de l'éco-musée de la Haute-Beauce, le Groupe de Recherche en patrimoine, dirigé par M. Pierre Mayrand (histoire de l'art) a joué depuis peu un rôle d'importance à d'autres niveaux d'organisation culturelle de la région.

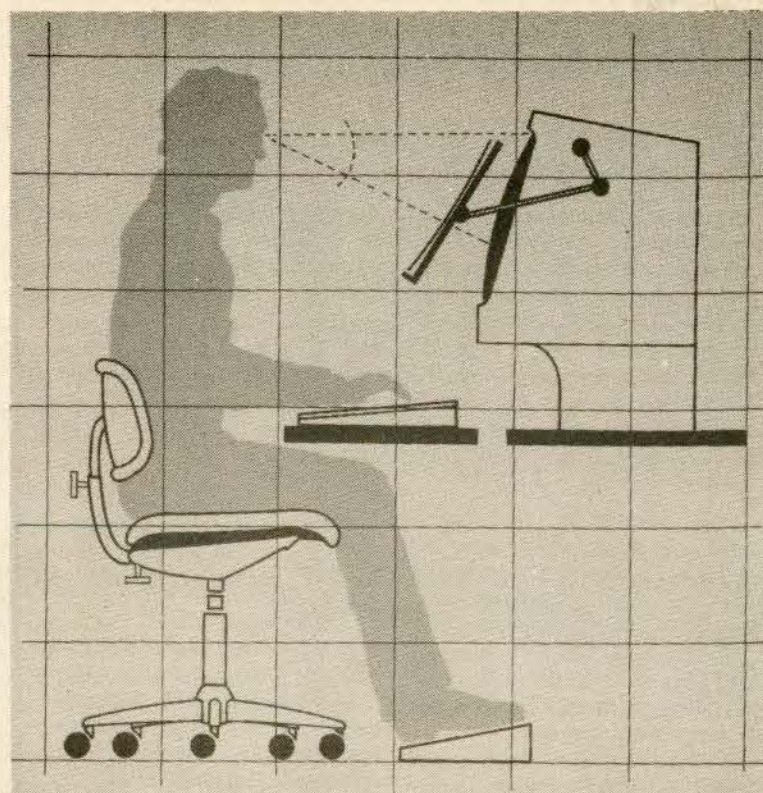
Par la création d'abord de la Société du Patrimoine des Beauce-rions, ni plus ni moins un regroupement des organismes culturels des Beauces (Nord, Sud, Plateau, Appalaches, Vallée) dans les domaines du patrimoine, de l'histoire, des archives, des musées. Le GRP fournit à l'organisme un support logistique, M. Mayrand le préside. "La Beauce, explique-t-il, a toujours été un lieu de cueillette de matériel pour les experts de l'extérieur. Pour la première fois, les gens se regroupent pour se sensibiliser à leur présent culturel. La population est de mieux en mieux formée pour traiter elle-même, avec ses propres moyens son matériel culturel."

La contribution du GRP s'est également faite sentir dans l'élaboration d'un système réseau des musées de la Beauce. Cette "table des musées" étudie l'hypothèse

de régionalisation et de collectivisation des trois centres muséaux par un partage du personnel, la création d'équipements collectifs, la gestion commune d'un fonds régional. Ce dossier-pilote, appuyé par le Conseil de la culture de la région de Québec, ouvre de nouvelles voies de viabilité aux musées et centres régionaux généralement isolés les uns des autres et privés de ressources suffisantes.

Dans la foulée de ces initiatives, les premiers états généraux de la culture en Beauce, dont la Société du Patrimoine est le maître d'oeuvre, se tiendront en mars prochain. En 1984, projet d'envergure: un colloque international sur les éco-musées réunira à l'UQAM, à Québec et en Beauce des intervenants de quatre continents. Le thème: "Les écomusées et la 2e vague; source et dépassement". "La 2e vague, commente M. Mayrand, est essentiellement communautaire. Ces écomusées sont financés et gérés par les populations qui en prennent l'initiative; leur action est surtout consacrée au développement social et culturel intégrés, privilégiant les instances populaires dans l'appropriation des outils de progrès."

D.N.



Le travail visuel: y voir de plus près

Pauvre machine, on l'accuse de bien des maux. Depuis quelque temps, l'écran cathodique, dans ses multiples applications, est en cause; il serait à l'origine de nombreux troubles visuels, de migraines et autres malaises plus ou moins identifiés. Qu'en est-il exactement?

Deux chercheurs, Luc Desnoyers, professeur en sciences biologiques de l'UQAM et Dominique Leborgne, ingénieure-ergomiste à l'Institut de recherche appliquée sur le travail (IRAT), ont abordé la question et se sont posé le problème de la protection visuelle en milieu de travail. L'originalité de leur recherche tient à ce qu'elle prend la question globalement. La machine n'est plus seule accusée; l'environnement et l'homme lui-même sont de la mêlée.

Il faut, soutient Luc Desnoyers, identifier toutes les données touchant les problèmes visuels en milieu de travail. "Qu'est-ce qui est à la source des maux? Les matériaux, l'équipement? Est-ce dû au fait que nos yeux sont en mauvais état, ou mal protégés? Est-ce à cause de l'éclairage? Ou est-ce que le travail est mal conçu, risqué, stressant, et exige trop de nos yeux?"

Les chercheurs analysent chacun des facteurs et proposent des solutions (26 recommandations dans le cas des terminaux à écran cathodique).

Par bonheur, leur recherche est rendue publique. Sous forme de deux brochures (64 et 88 pages) extrêmement documentées mais facile de lecture, parce qu'aérées et bien illustrées. De telle sorte que tous les travailleurs affectés à des tâches visuelles puissent en profiter.

L'une des brochures traite plus spécifiquement de la protection oculaire (blessures aux yeux et

leur prévention). On y apprend qu'au Québec, il se produit annuellement environ 14 000 blessures aux yeux, indemnisées par la Commission sur la santé et la sécurité au travail (CSST). Alors, que penser de la législation gouvernementale à ce sujet? Que penser des moyens de protection (lunettes de sécurité, écrans de protection, etc)? Desnoyers et Leborgne font le tour de la question et concluent qu'un programme de sécurité efficace doit pouvoir suivre l'évolution des travailleurs (vieillesse, changement de personnel) et du travail (changements de procédés, de produits, usure de l'équipement).

Dans une deuxième brochure, les auteurs s'attachent au travail visuel lui-même. "On est trop souvent tenté de dire que voir, regarder, ce n'est pas travailler, soulignent-ils. Mais en fait, pour voir il faut justement faire travailler de nombreux petits muscles qui sont en dedans et autour des yeux. Pour regarder, il faut souvent déplacer les objets qu'on examine ou alors se déplacer vers eux... la vision implique souvent une part importante de travail mental." Leur analyse porte particulièrement sur trois composantes du travail: la vision, l'éclairage et les contraintes issues des tâches visuelles. On y fait l'étude détaillée d'un cas: celui de l'écran cathodique.

Les deux brochures sur les aspects visuels des problèmes de santé au travail sont disponibles à l'IRAT (3\$ chacune).

Soulignons enfin que la recherche de Desnoyers et Leborgne a été rendue possible grâce à des subventions de l'UQAM et de la Commission sur la santé et la sécurité au Québec. L'IRAT en a permis la publication et prend en charge la distribution.

H.S.

Les concerts Musicam

La deuxième saison des concerts Musicam vient de s'ouvrir. Une dizaine de soirées musicales seront offertes au grand public cet hiver, dans la salle Alfred Laliberté du pavillon Jasmin, à 20h30. Il s'agit d'une initiative conjointe des module et regroupement de musique, coordonnée par le professeur Jean-Louis Gagnon. L'entrée est libre.

• **Le mercredi 19 janvier:** concert Bach par les professeurs, les élèves et l'orchestre à cordes des module et regroupement, sous la direction d'André Lamarche. Au programme: Sonate en mi mineur pour flûte et clavecin; extraits de la Cantate no 56; Concertos Brandebourgeois no 4 et 5.

• **Le 26 janvier:** Martin Foster, violoniste et Henri Brassard, pianiste, interpréteront des oeuvres de Mozart, Beethoven, Debussy et Lamarche.

• **Le 2 février:** Nicolas Desjardins, clarinettiste et Lorraine Prieur-Deschamps pianiste; au programme, des oeuvres de Hann, Stravinsky, Saint-Saëns, Brahms, Bernstein.

• **Le 9 février:** le trio Haydn de Montréal (Martin Foster, violoniste, Marcel Saint-Cyr, violoncelliste et Henri Brassard, pianiste). Au programme: des oeuvres de Beethoven.

• **Le 16 février:** Johanne Latreille et Mario Venditti, percussionnistes; Louise Bernard, pianiste; Sylvie Pothier et Suzanne Gagné, cornistes; Jacques Heinemann et Eric Ricard, guitaristes. Les oeuvres au programme sont de Hindemith, Mozart, Weiss, Bennett, Haydn, Bach, Stout et Musser.

• **Le 23 février:** concert des Cuivres de l'UQAM. Au programme, des oeuvres de Purcell, Maurer, Debussy, Barbotoux, Ewald, Hindemith.

• **Le 2 mars:** exercice public des pianistes Marie Lavallée, Marie-France Audet, Anna Brzeski et Lyne Comtois. Elles interpréteront des oeuvres de Bach, Debussy, Chopin, Fauré et Bartok.

• **Le 9 mars:** Harmonie de concert du module de musique de l'UQAM sous la direction de Jean-Louis Gagnon. Soliste: Lorraine Prieur-Deschamps. Au programme, des oeuvres de Gerswhin, Bizet, Holz, Gould et Turlet.

• **Le 11 mars:** Nicolas Desjardins, clarinettiste, Thérèse Motard, violoncelliste et Louise-Andrée Baril, pianiste, interpréteront des oeuvres de Brahms, Beethoven, Glinka et Mendelssohn.

de choses et d'autres...



Conférences en philo

Trois conférences sur **La dynamique des sciences**, organisées par Robert Nadeau, professeur au département de philosophie.

• **mardi, 25 janvier:** Jean-Claude Guéron, de l'Institut d'histoire et de socio-politique de l'UdM. "Penser le changement en histoire des sciences";

• **mardi, 1er mars:** Mario Bunge, de McGill (département de philo). "Critères de choix entre théories scientifiques";

• **mardi, 12 avril:** Yvon Gauthier, département de philo de l'UQAM. "Construction et structure dynamique des théories scientifiques".

Les conférences ont lieu à 20h15, à l'amphithéâtre A-2850.

Conférences en psycho

Conférence-discussion: "**De la neuroscience sans esprit et la psychologie sans cerveau à la neuropsychologie**", par Mario Bunge, professeur de philosophie à l'Université McGill; auteur de nombreux ouvrages en épistémologie des sciences naturelles et sociales, dont *Scientific Materialism* (1981) *The Mind-Body Problem* (1980), *Philosophie de la physique* (1973).

Le lundi, 7 février, à midi, au pavillon Read, salle 5060, 420 ouest, rue de la Gauchetière.

Entrée libre.

Commissaire à l'assermentation

Tout membre de la collectivité universitaire qui requiert signature et sceau officiels dans les cas de demandes d'emploi, formulaires de voyages à l'étranger, ouverture de documents scellés, etc, peut s'adresser à M. Réjean Brunet, directeur du service de la protection publique, qui vient d'être nommé commissaire à l'assermentation par le ministre de la Justice du Québec.

M. Brunet est habilité à faire prêter le serment ou recevoir l'affirmation solennelle dans tous les cas où un juge de paix peut le faire.

On peut rejoindre M. Brunet du lundi au vendredi durant les heures normales de travail en signalant le numéro 3131.

l'UQAM à la TV

Ceux qui n'ont pas le câble peuvent voir à l'UQAM même l'émission d'information sur l'Université du Québec à Montréal, "Saint-Denis/Sainte-Catherine", dont la diffusion a commencé la semaine dernière au canal 24.

En effet, les reprises de l'émission peuvent être vues sur l'écran de télévision de la Brasserie, niveau métro, pavillon Hubert-Aquin, le jeudi à 20h et le vendredi à 13h.

L'émission, réalisée par M. Claude Beaulieu, du service de l'audiovisuel de l'UQAM, sera reprise également par le canal 27, le jeudi à 14h.

On demande des logements

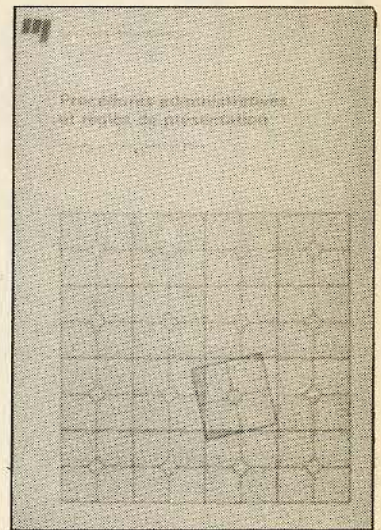
Le service d'hébergement de l'Université du Québec à Montréal procède présentement à la mise à jour de ses fichiers de logements disponibles. Vu la demande grandissante de la part de sa clientèle, il s'avère nécessaire de constituer, dans les plus brefs délais, une banque complète de logements disponibles.

Aussi toutes les personnes intéressées à offrir en location, sous-location et même à partager un appartement ou un logement, sont priées de communiquer avec le service d'hébergement de l'UQAM, en composant 282-3175, entre 9 heures et 12 heures et de 13 heures à 17 heures du lundi au vendredi.

Le service tient à préciser également que les gens peuvent communiquer leurs offres de logements, en tout temps de l'année, en composant le même numéro de téléphone.

Des "5 à 7" en communications

L'Association de la recherche en communication du Québec, en collaboration avec le département des communications de l'UQAM, organise pour le premier trimestre de 1983 une série de mini-colloques de fins d'après-midi. Ces "5 à 7" permettent à toutes les personnes intéressées



Un guide pour les étudiants de 2e et 3e cycles

Le secrétariat des études avancées, attaché au Bureau du doyen des études avancées et de la recherche, vient de faire paraître une brochure intéressant tous les étudiants de deuxième et de troisième cycles, leurs directeurs de recherche, les directeurs de programme, et les professeurs appelés à évaluer un rapport de recherche, de stage, d'activités, un mémoire, une oeuvre de création ou une thèse.

L'ouvrage est constitué de deux parties.

La première contient les règles proprement administratives dans ce domaine, depuis celles qui concernent le choix du tuteur ou du directeur de recherche jusqu'à celles qui concernent la conservation des rapports.

La deuxième partie présente les règles de présentation matérielle des mémoires, thèses et rapports; elle devrait être, par sa clarté, d'un grand secours aux utilisateurs.

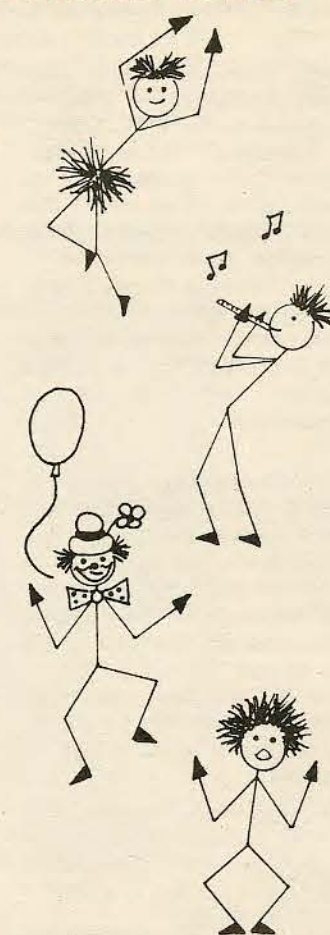
Les ateliers socio-culturels

Yves Bolduc et Denyse Lahaye, du module d'arts plastiques, assument cette session l'organisation des ateliers socio-culturels qui ont regroupé cet automne plus de 250 participants. Cette fois, ceux qui s'y inscriront auront le choix entre une quarantaine d'ateliers égrenés tous les soirs de la semaine, parfois même durant les weekends.

Les ajouts: des ateliers de lecture rapide, de français correctif (la demande est grande, assure-t-on), de couleurs; des fins de semaine en mime, clown, massage spécialisé (suédois, shiatsu), présentation de dossiers d'artiste; des soirées de perfectionnement en photo, dessin, danse, art dramatique, etc. "Ces derniers ateliers sont pour nous particulièrement importants, de noter Yves Bolduc. Car les structures de loisirs sont en général à l'aise dans les cours d'introduction mais assurent rarement une continuité. C'est ce que nous tenterons."

Le coût de l'inscription a été majoré de 5\$ par activité. Il faudra donc déboursier 55\$ pour s'inscrire à un atelier du soir (sauf en photo: 65\$) et 35\$ pour un stage de fin de semaine. La plupart des animateurs sont des étudiants de l'UQAM sélectionnés par les directeurs de département concernés.

Plus de la moitié des inscrits de la première session étaient étudiants à l'UQAM. Des employés de l'Université, des étudiants d'autres institutions, des travailleurs ou chômeurs formaient le reste de la clientèle.



Certains ateliers ferment rapidement, nous prévenons, compte tenu du nombre maximum de participants prévu. Il faut donc faire vite pour ne pas rater l'occasion de s'inscrire: au 282-7731 ou sur la Grande Place du Jasmin, du lundi au vendredi, de 12h à 18h jusqu'au 31 janvier.

D.N.



Solidarité avec l'Amérique centrale

Une Semaine de solidarité avec l'Amérique centrale vient de se terminer sur le campus. Au programme: des films, des projections de diapo., de vidéo, des stands d'information. Le tout clôturé par un party de solidarité à la brasserie de l'UQAM. Cette semaine d'activités avait été organisée par le nouveau comité UQAM-Amérique centrale (ex UQAM-Salvador).

Concours de bourses: la course est serrée

Inutile de courir les concours de bourses si son relevé de notes n'affiche pas une moyenne cumulative supérieure à 3. C'est vrai pour les étudiants de tous les cycles. "Depuis deux ans, dit Ruth Bourassa, responsable du dossier "bourses" à l'aide financière étudiante, je n'ai pas vu un étudiant décrocher une bourse, suite à un concours, s'il n'avait pas au moins 3,2 de moyenne cumulative."

Ces bourses octroyées par différents organismes gouvernementaux et privés diffèrent des "Prêts-Bourses" du ministère de l'Éducation du Québec en ceci qu'elles sont données au mérite, généralement par voie de concours. Tandis que les prêt-bourses sont offerts aux étudiants à temps plein d'après des critères d'ordre financier; les notes n'ont rien à voir à l'affaire.

Si les concours de bourses sont assez nombreux chaque année, peu d'entre eux sont ouverts aux étudiants de premier cycle. L'an dernier (1982) seulement une quinzaine de concours ont été proposés aux étudiants du bacc, souligne Ruth Bourassa. Et, on ne prévoit pas que l'année 83-84 sera meilleure. À titre indicatif, l'ACDI (organisme fédéral) promet quelques bourses de 15 000\$ - le concours est ouvert à la grandeur du Canada. La Fondation UQAM fera

connaître sous peu les bourses qu'elle entend donner pour 1983-84; l'an dernier elle a octroyé 9 bourses de 1 000\$ à des étudiants du bacc. L'UQ a déjà annoncé qu'elle donnera 2 bourses de 500\$. La Fondation Robert & Mary Stanfield lancera un concours en février (2 bourses de 5 000\$). C'est à peu près tout ce que les étudiants du premier cycle auront à se mettre sous la dent.

Par contre, les étudiants de maîtrise et du doctorat sont plus gâtés. Depuis septembre, pas moins de soixante-dix concours ont été ouverts pour eux. Et ce nombre devrait passer à 130 ou 140 d'ici mai. Mais, le fait que les bourses soient plus nombreuses, ne signifie pas qu'elles soient plus faciles à obtenir. Tout au contraire. "Il y a des organismes subventionnaires qui rejettent automatiquement les dossiers étudiants de 2e et 3e cycles qui ne présentent pas une moyenne cumulative de plus de 3,5".

Si une majorité de bourses "au mérite" sont octroyées par des organismes du Québec et du Canada, il s'en trouve qui émanent de l'étranger. À ce sujet, on a intérêt à se procurer le **Répertoire des bourses** publié chaque année par l'UQ. Il fait état de l'ensemble des bourses connues, d'ici et de l'étranger. Il est disponible au service de l'aide financière aux étu-



Mme Ruth Bourassa

dants (AR-505).

PRÊT-BOURSE

Au chapitre des "Prêts-Bourses" du ministère de l'Éducation du Québec, Ruth Bourassa rappelle que la date limite pour une demande à la session d'hiver, est le 31 janvier. Tandis que pour l'été et l'automne prochains, la date limite sera le 30 juin; cette date était auparavant fixée au 30 septembre.

L'information touchant les prêts-bourses et les bourses au mérite peut être obtenue au service de l'aide financière. Les concours de bourses sont affichés sur les babillards, bien en vue, dans les différents pavillons de l'Université.

H.S.

La recherche subventionnée

Une nouvelle évaluation de la performance de l'UQAM

Si la structure disciplinaire du corps professoral était la même dans toutes les universités québécoises, l'analyse de leur performance dans l'obtention de subventions à la recherche serait moins aléatoire; la création et la recherche dans les différentes disciplines ne sont pas également financées par les organismes subventionnaires et, de par la nature des travaux engagés, n'ont pas besoin des mêmes ressources. Partant de ce constat, M. Pierre Feuvrier a évalué, pour le Bureau de recherche institutionnelle, la performance relative de l'UQAM dans l'obtention de fonds de recherche en 1979-80. Compte tenu de leur répartition par secteur disciplinaire, les professeurs ont reçu 78% des fonds dont ils auraient disposés normalement s'ils avaient eu un niveau de subventions identique à la moyenne des professeurs des autres universités québécoises.

À titre indicatif, soulignons que pour la même année, l'Université Laval s'en tirait avec une performance de 65,5%; l'U. de M., de 96%; l'université de Sherbrooke, de 113%; l'U.Q., de 76%; l'Université McGill, de 191%; l'Université Concordia, de 52%, etc. À noter que les résultats obtenus par l'UQAM ont été grandement facilités par le concours du Fonds institutionnel de recherche: si on exclut les montants qui en proviennent, la performance de l'institu-

tion à ce chapitre n'est plus que de 62%.

Mesurer le rendement institutionnel dans le domaine de la recherche universitaire est une tâche complexe, de rappeler M. Feuvrier. Toute entreprise du genre est forcément limitée: comment, par exemple, tenir compte de la qualité des travaux dans une pareille évaluation? La comparaison des subventions de recherche perçues par les professeurs n'est qu'un indice parmi d'autres. L'étude qu'il vient de terminer a au moins l'avantage de tenir compte de la structure disciplinaire des institutions.

Car les analyses qui font abstraction de ce phénomène donnent une image beaucoup plus partielle de la réalité. Ainsi, dans un dossier technique produit par la Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaire (**Situation de l'enseignement universitaire de la région de Montréal**), l'indicateur économique retenu est le montant des dépenses de recherche par professeur. Voici ce que ça donne: Université McGill 29 241\$; U. de M., HEC et Polytechnique 19 143\$; Université Concordia 5789\$; UQAM 6987\$.

Lorsqu'on ne tient pas compte de la répartition des effectifs professoraux par secteur disciplinaire, le niveau des subventions des professeurs de l'UQAM paraît donc de 3 ou 4 fois inférieur

à celle de leurs condisciples des Universités de Montréal ou de McGill. Statistique qui, semble-t-il, est loin de rendre justice à l'effort de recherche des professeurs d'ici.

C.G.

Assurances collectives

Pas de soins dentaires, mais les coûts d'hospitalisation à 100%

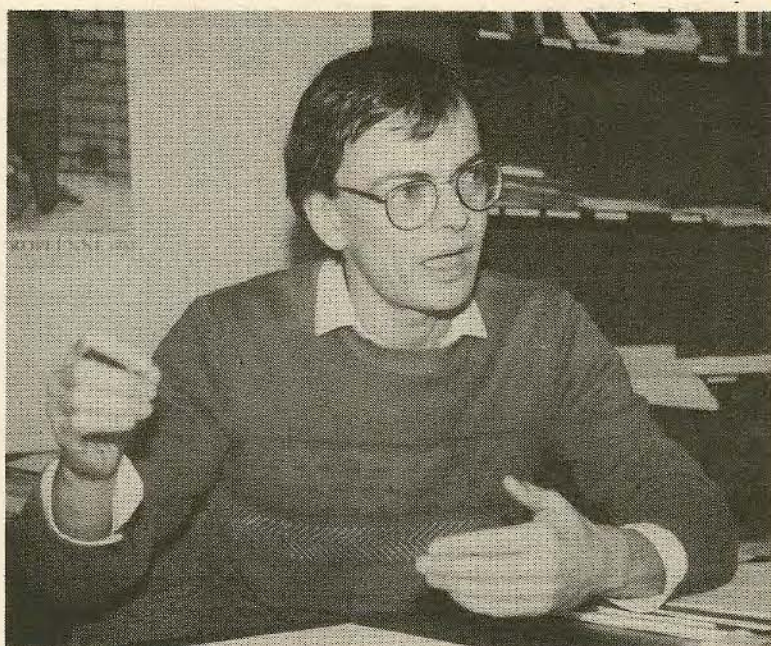
En matière d'assurances collectives, perspective 83, il y a de bonnes nouvelles, et de mauvaises.

D'abord, place aux mauvaises: "Le SEUQAM et le SPUQ souhaitaient l'instauration d'un régime de soins dentaires. Malheureusement, l'ensemble des syndicats de l'Université du Québec n'ont pas retenu la demande à cause du coût jugé trop élevé.", précise M. Marcellin Noël. Ce dernier est délégué des employé(e)s syndiqué(e)s de l'UQAM ainsi que représentant des employé(e)s de soutien du Réseau UQ au comité de négociation SCFP pour les assurances collectives.

Et les nouvelles rassurantes: le 1er mai 83, l'UQ abandonnera le système de la double indemnité

(6 fois le salaire annuel) en cas de mort accidentelle. En contrepartie, trois améliorations importantes seront apportées. En premier lieu, l'assurance-salaire à long terme - six mois et plus - sera indexée à 5%. Puis, pour les retraité(e)s de moins de 65 ans, il sera possible de continuer à participer au régime d'assurance-médicaments. Le bénéficiaire paiera alors la totalité de la prime. Enfin, au chapitre de l'assurance-hospitalisation, l'assureur défraiera 100% des coûts, au lieu de 90% présentement "à la grande satisfaction des syndicats, en particulier, le SEUQAM, le SPUQ et le SEUQAC (employé(e)s de soutien de l'Université du Québec à Chicoutimi)", note M. Noël.

C.A.



M. Jean-Pierre Côté

INET à la bibliothèque

Une image du futur

Pendant que les usagers repèrent désormais, à leur grande satisfaction semble-t-il, leurs documents au catalogue sur micro-fiches, INET (Intelligent Network) faisait une entrée discrète à la bibliothèque.

Qu'est INET? Un projet expérimental, piloté par Bell Canada, de mise en relation de plusieurs ordinateurs pour la formation d'un réseau bibliographique décentralisé, selon le modèle des réseaux ouverts. L'UQAM compte parmi les constituantes du réseau UQ choisies à la fois comme expérimentateurs et évaluateurs pour une période d'un an sous la conduite de la Bibliothèque Nationale du Canada.

Le directeur des services techniques et informatiques aux bibliothèques, M. Jean-Pierre Côté, indique le principal avantage de l'utilisation d'INET: "Auparavant, quand nous avions par exemple à consulter le catalogue de la Bibliothèque Nationale pour localiser un document demandé par un usager, nous devions effectuer un tas de démarches et à divers en-

droits. Avec INET, tout se passe à partir du terminal alphagénométrique: au même endroit, en beaucoup moins de temps. Le réseau INET raccorde automatiquement des banques de données indépendantes permet-record. Cette facilité d'accès aux différents systèmes. Le travail des bibliothécaires de référence en est d'autant facilité mais au bout du compte les bénéfices retombent essentiellement sur les usagers."

En établissant une relation sans délai avec d'autres partenaires, INET favorise également le partage de la richesse des autres, grand atout pour la jeune et indigente bibliothèque de l'UQAM. L'interrogation ultra-rapide des catalogues des autres institutions permet la multiplication des prêts entre bibliothèques en un temps record. Cette facilité d'accès aux ressources extérieures ouvre à coup sûr, selon M. Côté, des horizons nouveaux.

La réduction des coûts de traitement constitue un élément non moins négligeable. Par le truchement d'INET, l'UQAM peut copier à peu de choses près les notices bibliographiques de ses nouvelles acquisitions qui apparaissent aux divers catalogues consultés. Plutôt que de recommander ici à zéro ce qui a déjà été fait ailleurs. "Nos budgets d'acquisition augmentent chaque année, note Jean-Pierre Côté, pas notre personnel. Cette économie de travail nous permet donc d'affrayer des employés à d'autres tâches pour lesquelles ils sont absolument requis."

INET deviendra-t-il un outil permanent à l'UQAM? Au terme de l'expérimentation (juillet 83), la direction des bibliothèques devra prendre une décision à son sujet. "Quoiqu'il advienne, conclut Jean-Pierre Côté, cela nous aura permis de faire nos armes, d'être à la fine pointe des nouvelles technologies. Car nous aurons d'importants choix d'avenir à effectuer pour orienter nos propres systèmes d'organisation. L'usage d'INET correspond à des développements qui s'imposeront un jour ou l'autre à l'UQAM. INET est une des images possibles de notre futur."

D.N.

À la Galerie UQAM cet hiver

"La galerie uqam tend de plus en plus à placer les étudiants dans une situation d'apprentissage en favorisant l'organisation d'expositions cogérées. Une évidence saute aux yeux: parmi les étudiants en art, rares sont ceux qui ont déjà travaillé dans une galerie ou un musée. Il est urgent de remédier à la situation." Selon M. Luc Monette, directeur de la galerie, l'exposition est un moyen d'apprentissage privilégié à la disposition de l'institution. Ce n'est donc pas un hasard si trois des expositions de la programmation d'hiver seront présentées par des étudiants.

Du 21 au 30 janvier, une quarantaine de travaux d'étudiants de la famille des arts seront exposés: peintures, sculptures, gravures, travaux multitechniques, installations, etc. Ils ont été sélectionnés par un jury parmi 300 envois, choisis à l'intérieur de la production de l'été et du premier semestre. L'événement, souligne M. Monette, vise à créer une dynamique d'échange entre les divers modules concernés.

Par ailleurs, six finissants de la maîtrise en arts plastiques participeront à l'exposition semestrielle de leurs travaux, du 6 au 17 avril. C'est pour eux l'occasion de présenter, dans un cadre professionnel, le fruit de leur recherche: peintures, hologrammes, etc. Suivra du 20 au 24 avril une anthologie de travaux sélectionnés parmi les productions des finissants du bacc. et des lauréats des bourses Greenshields et McAbbé.

Deux autres événements marqueront la saison d'hiver à la galerie uqam. Du 10 au 27 février: "Suzanne Duquet et ses affinités élec-

tives". Après 30 années d'enseignement, à l'École des Beaux-Arts de Montréal puis à l'UQAM, Mme Duquet qui vient de prendre sa retraite exposera ses oeuvres en compagnie de 25 de ses anciens étudiants; ceux-ci ont jalonné sa carrière d'enseignante du début à la fin. Il s'agit d'un précédent intéressant, de commenter M. Monette. "C'est la

première fois qu'un professeur quittant ses fonctions laisse, dans une exposition, une aussi large place aux personnes qu'il a formées." Suzanne Duquet présentera quatre de ses oeuvres récentes: des huiles sur papier, réalisées à partir d'une série de propositions formelles faites par ordinateur. Les autres participants exposeront des huiles, photographies, sculptures, dessins, etc.

Enfin, du 9 au 27 mars se tiendra l'importante rétrospective de l'oeuvre de Louise Gadbois: cinquante années de peinture, de 1932 à 1982. L'exposition, qui comptera une centaine d'oeuvres, a pu être organisée grâce à une subvention de 10 000\$ octroyée par le Conseil des arts. Mme Gadbois, qui a aujourd'hui 86 ans et qui peint encore, a lutté contre l'académisme bien avant la parution du Refus Global, bien avant le coup de barre donné à la peinture au Québec par le peintre Borduas. Or, c'est la première rétrospective qui recouvre l'ensemble de l'oeuvre de Louise Gadbois.

Un événement à ne pas manquer, qui s'ajoute à la série d'initiatives destinées à souligner le dixième anniversaire de la galerie uqam.

C.G.

Congrès de l'AIIESEC... (suite de la page 1)

sciences comptables, économie et informatique.

Dans l'emploi du temps, le gros des journées du congrès sera consacré à des travaux d'intérêt interne - comités, ateliers et plénières - à l'UQAM. La célébration du 25e anniversaire occupera l'après-midi du 27 janvier, au Centre Sheraton, alors qu'un panel de discussion réunira des dirigeants du monde des affaires ainsi que d'organismes du secteur public.

On évaluera en premier lieu la viabilité des politiques fiscales et monétaires, le contrôle des prix et des salaires comme stabilisateurs d'inflation et moteurs de reprise. Puis on se demandera ensuite si des changements majeurs de structures s'imposent à l'industrie canadienne pour améliorer la productivité

et affronter la concurrence.

Le comité organisateur comprend une majorité d'étudiant(s) de l'Université. C'est une initiative interuniversitaire UQAM-McGill-Concordia-HEC. On attend 400 participant(e)s non seulement du Canada, mais aussi d'Allemagne de l'Ouest, de Belgique, des États-Unis et de l'Inde. Le secteur privé, le gouvernement fédéral et l'État québécois via divers ministères ont fourni un soutien financier à la préparation du congrès.

"L'AIIESEC s'est penchée dès sa fondation sur le problème du relèvement de l'économie dans l'Europe d'après-guerre. Nous allons refaire ici le même genre de réflexion sur notre situation économique", concluent les membres du comité organisateur.

C.A.

Lupien & Lalonde
notaires & conseillers juridiques

280 ouest, rue Sherbrooke
Montréal H2X 1X9
Au téléphone: 844-3843

Voici la célèbre bière B di
n'est aussi coûteuse
maturation par le hêtre
une richesse dans le goût

DE RENOMMÉE
MONDIALE

5% alc./vol.

Bud

BF

*Brassée selon
Brewed by the*

PAR LA BRASSERIE LABATT LTÉE

SOUS LICENCE D'ANHEUSER-BUSCH, INC.

TM/MARQUE ANHEUSER-BUSCH, INC • FAB

Labatt

Toute une bière